



Keleier N° 479

Bulletin mensuel d'information

Décembre 2021 / Miz Kerzu

Les annonces pour le bulletin de janvier sont à déposer en mairie par mail [pour le jeudi 16 décembre 2021](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr).

Édito du Maire



Dans un objectif de renouveler son identité visuelle, la municipalité souhaite créer un nouveau logo pour la commune.

Nous appelons tous les artistes à participer à notre concours et à nous proposer leurs meilleures œuvres.

Fibre optique : les travaux sur notre commune sont achevés à 95%.

Des travaux de génie civil sont programmés la semaine prochaine et des équipes tirent les derniers tronçons de câbles optiques. Le déploiement sera entièrement terminé en janvier, sauf aléa sur les travaux de la semaine prochaine.

Compte tenu de l'avancement des travaux, Mégalis va privilégier la réception de la commune en 1 seule fois en février ou en mars, ce qui permettrait d'ouvrir à la commercialisation l'ensemble de la commune en mai/juin.

LA FOREST-LANDERNEAU

CONCOURS DE LOGO

IMAGINEZ LE NOUVEAU LOGO DE LA FOREST-LANDERNEAU !

> DU 15 DÉCEMBRE 2021 AU 30 MARS 2022

BON D'ACHAT DE 500 € À GAGNER - RÉVEILLEZ VOS TALENTS !

LA COMMUNE SOUHAITE RENOUVELER SON IDENTITÉ VISUELLE À L'AIDE D'UN NOUVEAU LOGO DÉCLINABLE POUR SES COMMUNICATIONS ET AMÉNAGEMENTS PUBLICS.

CETTE ACTION S'INSCRIT DANS UNE VOLONTÉ D'ÊTRE UNE COMMUNE MODERNE, DYNAMIQUE ET PROCHE DE SES CITOYENS.

REGLEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA COMMUNE : [HTTPS://LAFORREST.BZH/](https://lafortest.bzh/)

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Horaires d'ouverture :

L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h

Horaires des vacances de Noël (du 20 au 31 décembre) :

L M M J V : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h00

Fermeture :

- samedi 25 décembre 2021
- samedi 01 janvier 2022



DATES À RETENIR

Sam 04/12
Sam 05/12
Lun 13/12
Mer 15/12
Sam 18/12

Collecte journaux – APE école G. Brassens
Marché de Noël – APE école G. Brassens
Conseil Municipal
Concours « Un logo pour la commune »
Calèche du Père Noël – Place du Marché

Infos pratiques

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté de Communes (CCPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : 02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM : 3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliatrice de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau

Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

✚ **Protection Maternelle et Infantile (PMI) :**

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.

Renseignements au 02 98 85 95 20.

✚ **Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :**

Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnels de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...

Tél 02 98 43 63 97 Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhomme - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

05/12	Pharmacie de la Presqu'île à Plougastel-Daoulas
12/12	Pharmacie des Halles à Landivisiau
19/12	Pharmacie Jouillat Dutreix à Landerneau
25/12	Pharmacie Willemaire Bydon à La Roche-Maurice
26/12	Pharmacie Willemaire Bydon à La Roche-Maurice
01/01	Pharmacie Le Calvez à l'Hôpital Camfrout
02/01	Pharmacie Le Calvez à l'Hôpital Camfrout

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237**.

Maison de santé

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Afin de faciliter l'accès au cabinet médical, les médecins ont mis en place une prise de RDV en ligne : il vous suffit de taper dans un moteur de recherche le nom du médecin suivi de Medphone, la première fois il faut créer un compte, puis vous pouvez prendre RDV sur certaines plages horaires dédiées.

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15**.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02 98 20 23 15**

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX. - Tél : **02 56 31 43 89**

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Gléan - 29800 Plouédern

Dépôts : le mercredi et le vendredi de 14h à 16h30.

Vente et dépôts : le samedi de 10h à 16h30.

Contact : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 9 et 23 décembre.

Ordures ménagères : Jeudis 2, 16 et 30 décembre.

➤ Merci de positionner vos poubelles poignées vers la chaussée.

➤ Merci de mettre les masques dans la poubelle verte.

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'été de la déchetterie :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

Lundi et mercredi :

06/12	Ty Naot	01/12	Hameau de la forge
13/12	Route de Kerhuon	08/12	Parking de la gare
20/12	Route de Kergreac'h	15/12	Keryvonne
27/12	Rue de Rohan	22/12	Ker Arzel
		29/12	Hameau de Parc Hir

Week-end :

03/12	Place du château
10/12	Kergreac'h
17/12	Chapelle St Anne
24/12	Route de Landerneau
31/12	Route de Kerhuon

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm** (pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères).

Vie Paroissiale – Messes d'octobre

Samedis 4 et 18 décembre à 18h à Saint-Divy

Messe de Noël : vendredi 24 décembre, à la salle du Valy-Ledan, à 19h à St-Divy

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjointes) :

David ROULLEAUX, Maire.....	Jeudi 17h00 - 18h00
Thierry ROUDAUT, 1 ^{er} adjoint (Urbanisme - Voirie - Environnement - Cadre de Vie)	Lundi 17h00 - 18h00
Pauline BENOIT, 2 ^{ème} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse)	Sur rendez-vous
Erwan GALERON, 3 ^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)	Sur rendez-vous
Marilyne BENOIT, 4 ^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme) ...	Lundi 16h00 - 17h00

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Conseil Municipal à venir



Lundi 13 décembre à 20h30 en salle du conseil

Conseil Municipal du 8 novembre Extraits

Tous les élus étaient présents

Secrétaire de séance : Mme Pauline BENOIT.

1 – Projet de convention avec l'EPF Bretagne sur les modalités d'acquisition du restaurant « La Capsule »

Présentation, dans un premier temps, de l'étude de la CCI sur l'accompagnement à la réflexion municipale sur l'aménagement commercial du bourg par Adèle Jaouen et Eric Stephan.

Puis dans un second temps, M. ROULLEAUX rappelle le projet de la collectivité d'étoffer son offre commerciale et ses services pour répondre aux besoins de ses habitants et créer du logement. La commune souhaite mener un projet global en démolition-reconstruction ou en réhabilitation portant sur les parcelles de l'ancienne boulangerie et du restaurant La Capsule. Il est précisé que la commune est déjà propriétaire de l'ancienne boulangerie.

La commune a missionné la CCI 29 pour la réalisation d'une étude en 2021. Elle envisage la réalisation d'un commerce et des logements au niveau supérieur. Pour ce faire, la commune envisage un partenariat avec un bailleur social pour la réalisation d'une opération 100% logements locatifs sociaux.

Ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières. Le coût de ces acquisitions, la nécessité de leur mise en réserve le temps que le projet aboutisse et le travail de négociation, de suivi administratif, voire de contentieux implique une masse de travail trop importante pour que la commune de La Forest-Landerneau puisse y faire face seule. Par ailleurs, elle implique une connaissance approfondie des procédures. C'est pourquoi il est proposé de faire appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne).

Il procède aux acquisitions nécessaires par tous moyens.

La convention opérationnelle définit les prestations demandées à l'EPF Bretagne, les modalités d'acquisition

de biens et de réalisation des études et/ou travaux, le taux d'actualisation et le prix de revente.

Il est donc proposé de formaliser la demande d'intervention de notre collectivité auprès de l'EPF Bretagne et d'approuver la convention opérationnelle proposée par cet établissement.

Par 16 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (M. Roland PORHEL, Mme Bénédicte QUELENNEC et M. Jean-Christophe LUNVEN), décide de :

- **APPROUVER** ladite convention et **AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution,
- **S'ENGAGER** à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 28 novembre 2028.

2 – Étude structurelle pour l'aménagement de classes supplémentaires à l'école publique Georges Brassens

M. Le Maire expose au Conseil le projet de réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un niveau R+1 sur l'ouvrage existant à l'école publique Georges Brassens afin d'aménager des classes supplémentaires. Cela permettrait de libérer de la place au RDC pour agrandir l'espace périscolaire.

Cette étude structurelle comprendra les prestations suivantes :

- Visites sur site / constats visuels
- Étude et analyse sur plans
- Établissement d'un rapport et de plans de principe

Par 17 voix POUR et 1 CONTRE (Pascal MELLAZA), le Conseil Municipal décide de :

- Lancer une consultation des bureaux d'études pour réaliser une étude de faisabilité dans un premier temps.
- Charger M. Le Maire de faire réaliser l'étude de faisabilité dans le cadre de sa délégation.
- Charger M. Le Maire de rechercher les possibilités d'aides financières.

3 – Règlement du concours d'un nouveau logo de la commune dans le cadre du renouvellement de son identité visuelle : vote du règlement.

La commune de la Forest-Landerneau souhaite renouveler son identité visuelle à l'aide d'un nouveau logo déclinable pour ses communications et aménagements publics.

Cette action s'inscrit dans la volonté d'être une commune moderne, dynamique et proche de ses citoyens.

Le concours sera ouvert du 15 décembre 2021 au 30 mars 2022. Le jury délibèrera la semaine 15 de l'année 2022. Le lauréat bénéficiera d'un bon d'achat d'une valeur 500 € pour tout commerce implanté sur la commune ou présent sur le marché. La remise du prix aura lieu au cours du mois de mai 2022.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de valider le règlement du concours,

4 – Attribution d'une subvention à l'association « Arrête ton char » - Année 2021

Au titre de l'année 2021, M. ROULLEAUX propose au Conseil municipal l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « Arrête ton char » d'un montant de 500 €.

L'association, en relation avec les communes de la Forest-Landerneau et St Divy, propose des animations afin de financer un char pour le carnaval de Landerneau, dont la prochaine édition aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 avril 2022.

Par 17 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS (Mmes Marilyne BENOIT et Bénédicte QUELENNEC), le Conseil Municipal approuve l'attribution de la subvention à l'association « Arrête ton char » d'un montant de 500 €.

5 – Dénomination du Bureau polyvalent : « Espace Taliesin »

M. ROULLEAUX propose au Conseil Municipal de choisir une dénomination pour le bureau polyvalent qui deviendra l'**Espace « Taliesin »**, en référence aux légendes du Roi Arthur.

Taliesin est en effet une figure importante de la mythologie celtique et de la littérature galloise, c'est à la fois un poète historique du VI^e siècle et un barde mythique de la littérature galloise. La légende en fait le « Chef des Bardes de Bretagne ». Une douzaine de poèmes du **Livre de Taliesin** sont authentifiés et lui sont attribués, ce sont des louanges des différents rois au service desquels il a été attaché. Le poète Alfred Tennyson (1809-1892), dans son recueil *Idylls of the King*, l'incorpore à la légende arthurienne et en fait un barde du mythique roi Arthur.

La vocation du bureau polyvalent sera multiple. Il pourra être réservé pour l'organisation de formations par des organismes extérieurs (CNFPT, ...), des associations locales, des associations à vocation sociale et pour des expositions.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la nouvelle dénomination du bureau polyvalent qui devient « l'Espace TALIESIN ».

6 - Dénomination du lotissement « KERJAKEZ »

Par arrêté en date du 13 janvier 2021, M. Le Maire a donné son autorisation pour la création d'un nouveau lotissement de 7 lots route de KERJAKEZ à la Forest-Landerneau – référence cadastrale AL7.

Afin de rester dans le registre des dénominations historiques déjà affectées à la commune, M. ROULLEAUX propose de dénommer la voie principale desservant ce lotissement « KERDENIEL » en mémoire de la famille DENIEL ayant travaillé sur cette terre.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la nouvelle dénomination du lotissement « KERJAKEZ » qui s'appellera désormais le lotissement « KERDENIEL ».

Marché

Marché Hebdomadaire le samedi de 8h à 12h30.

<https://laforest.bzh/vie-economique/marche/>

Affaires Sociales

Café des aidants :

Rendez-vous tous les 1ers jeudis de chaque mois à la Cimenterie de 14h à 16h.

Prochaines dates :

Le 2 décembre : Le droit au répit.

Tél : 02 98 85 99 08



Vaccination

Les professionnels de santé de la commune - la pharmacienne, les médecins et les infirmières - restent mobilisés pour la vaccination.

La vaccination est possible :

- à partir de 12 ans pour la première injection
- pour les personnes de 65 ans et plus, ainsi que les personnes immunodéprimées pour la 3^{ème} injection (ou seconde injection pour les personnes vaccinées au JANSSEN).

Vous pouvez prendre contact directement avec eux.

Prise de rdv pour la vaccination :

Pharmacie Richard : 02 98 20 28 76 (vaccination à l'officine).

Cabinet médical : 09 83 22 27 27 (vaccination à la maison médicale).

Le centre de vaccination déplacé zone du bois noir à Landerneau, est également ouvert. Les prises de rdv se font sur le site www.maiia.com



Cérémonie du 11 novembre

En ce 11 Novembre, La Forest-Landerneau, Saint-Divy et Saint-Thonan organisent chacun leur tour la commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918. Merci à L'UNC de St Thonan pour cette belle cérémonie.

L'occasion pour notre président de l'UNC, Claude Bail de remettre des décorations de mérite à trois Forestois : Yvon Bescond, Maire honoraire, Yves Rivoalland, ancien conseiller municipal référent défense et Laurent Biancotto.



Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés à partir de décembre 2005.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Munissez-vous de votre carte d'identité et du livret de famille.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

Culture

Ouvrage en vente en Mairie :

« La vallée de Pont-Mesgrall, histoires et découvertes ».
Un travail de recherches historiques sur la vallée de Pont-Mesgrall ~ partant de l'Elorn, Beau Repos à Guipavas jusqu'à Saint-Divy), en passant par La Forest-Landerneau ~ qui replonge le lecteur dans seconde guerre mondiale.



Animation

Trail d'Halloween du 30 octobre



Le Trail d'Halloween organisé par St Divy passait sur nos terres Forestoises. Un grand bravo à tous les participants d'avoir relevé le défi !

Concours Halloween (30 octobre)

Le matin les Forestois ont pu déguster les soupes de potiron sur le marché.

L'après-midi, à la salle polyvalente, un concours de déguisement et concours de gâteaux monstrueux étaient au programme. Bravo à Lina et Charline, nos gagnantes !



Repas des aînés

Après une année d'interruption pour raisons sanitaires, le traditionnel repas des aînés a pu se tenir le 28 novembre.

84 personnes ont répondu « présente » à l'invitation de la municipalité, Madame Couloigner et Monsieur Héliès, les doyens de cette journée.



La distribution des colis de Noël se fera du 4 au 18 décembre.

Boîte aux lettres du Père Noël

Une nouvelle boîte aux lettres du Père Noël est apparue sur la façade de l'ancienne boulangerie !

Alors c'est parti : écris ta lettre et poste là, sans oublier d'indiquer tes nom, prénom et adresse pour que ses lutins puissent te répondre. Elle sera relevée jusqu'au 23 décembre.



Exposition sculptures Gérard Le Hir

Gérard Le Hir exposera à nouveau aux fenêtres de l'ancienne boulangerie au mois de décembre.

Venez découvrir ses nouvelles créations !



Décoration du sapin de la Mairie

Tous les habitants petits et grands sont invités à déposer une décoration « faite main » pour orner le sapin du hall d'accueil de la Mairie.

Pour harmoniser le sapin, il a été choisi de mettre à l'honneur les couleurs blanches et bleues cette année. Vous pouvez venir placer vos décorations sur le sapin pendant les heures d'ouverture.

Le sapin sera mis en place le 1er décembre.



➤ Calèche du Père Noël - 18 décembre sur le marché



Mobilité

➤ Sécurisation de la rue de la Croix de mission :

Pour rappel la circulation au niveau de la rue de la Croix de mission a été modifiée.

Désormais c'est le sens montant qui est prioritaire, en cas de croisement le véhicule descendant devra se ranger entre les plots.



➤ Parc à vélo à la gare

4 box à vélos ont été installés et mis à disposition. Ils vont permettre de garer son vélo à proximité de la gare de façon sécurisée.

Il suffit de se munir de son propre cadenas à apposer au niveau du loquet de fermeture de la porte.

Il s'agit d'une première étape, ce parc comprendra également un abri à vélos couvert de 8 places, une borne de rechargement pour les vélos électriques ainsi qu'une pompe de gonflage des pneus.



Entretien – travaux

➤ Le passage de la balayeuse sur la commune se fera le jeudi 16 décembre 2021.

Merci de ne pas stationner le long des caniveaux.

➤ Coup de propre

Grand nettoyage du mobilier de la salle polyvalente le 3 novembre dernier.

Avec la crise sanitaire, la salle n'étant plus louée pendant de longs mois, certaines tables et chaises avaient besoin d'un bon coup de propre...

Merci à Béatrice et Patrick pour ce beau boulot !

Grand ménage à l'école publique Georges Brassens fait pendant les vacances par Béatrice.



Environnement

➤ Atelier Zéro déchet :

Beaucoup d'échanges enrichissants pour les participantes qui sont reparties avec les produits réalisés sur place : bee wrap, produit pour lave-vaisselle et nettoyant multi-usages.

L'autopsie d'une poubelle a permis de voir comment remplacer ou se passer de produits générant des déchets. Merci aux organisatrices Elodie et Hélène de l'association Zéro Déchet Nord Finistère et à Karine du service environnement de la CCPLD.

Un beau succès pour ce premier atelier, à refaire !



➤ Fleurissement :

Plantation de bulbes variés par nos agents municipaux le 24 novembre le long de la route de Landerneau.

Nous découvrirons dès le printemps des narcisses, tulipes, crocus, etc... L'avantage de ce mélange est de se multiplier rapidement tous les ans, d'être attractif pour les insectes et de permettre une floraison de février à juin. Cette plantation a été mécanisée pour plus de rapidité.



➤ Réseau d'eau potable :

La réglementation n'a pas défini de valeur maximale de pression. Pour éviter une suppression sur le réseau d'eau potable : il appartient à l'abonné de se prémunir des conséquences potentielles d'une pression importante de service par la mise en place d'un réducteur de pression en domaine privé dont il assurera l'entretien. **L'installation de cet organe de sécurité est à la charge du propriétaire.**

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h 30 /18h30 - Samedi 10h30/12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. [ABONNEZ-VOUS !](#)

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

> **Obligation du Pass sanitaire et du port du masque.**

Etat civil

Naissances :

Valentine SEIBERT

27/10/2021 – 2 Allée de Ker Arzel

Valentine FEREC

03/11/2021 – 5 Allée Jean-Louis BILLANT

Alice DEVAUX

22/11/2021 – 26 Coteau de Kergrall

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- TALARMAIN Jean-Marie – Abri de jardin
14 Coteau de Kergrall
- LE NILIOT Sébastien – Abri de jardin
21 Coteau de Kergrall
- NORMAND Loïc – Abri de jardin
4 route de Poul Ar March
- POIRIER Godefroy – Bassin
9 Coteau de Kergrall
- MOAL Emmanuelle - Extension
2 Hameau de rulan
- ROUDAUT Jean-François -Terrasse
8 rue de Guébriant
- JEZEQUEL Benjamin – Conduit
25 route de Kerhuon
- KERDRAON Colin – Fenêtre
41B route de Kerhuon
- BESSY-ROLAND Clémentine - Fenêtre
8 rue Duguesclin
- CHAPOTEL Sauréa - Extension
6 la grève du Château

Accords :

- AÏME Yann - Clôture
2 Coteau de Kergrall
- BENBERGHOUT James - Extension
3 Dour Yann
- NACK Koraline - Clôture
22 Cribin
- ROUDAUT Jean-François - Terrasse

8 rue de Guébriant

Refus :

- CHAPALAIN Mathieu - Extension
12 Quinquis Bian
- POIRIER Godefroy – Bassin
9 Coteau de Kergrall

Permis de construire

Demande :

- GAUTHER Eric – Maison individuelle
Bodilios
- CHAPALAIN Mathieu – Extension
12 Quinquis Bian
- BLONCE Emmanuelle et Christophe – Maison individuelle
Lotissement de Kerdeniel

Accord:

- DUPONT Siegfried – Maison individuelle
Keryvonne
- CHAPALAIN Mathieu – Extension
12 Quinquis Bian

Lutte contre les frelons asiatiques

Depuis le 15 novembre, la collectivité ne prend plus à sa charge la destruction de nids de frelons asiatiques sauf en cas de nids encore actifs à moins de 5 mètres du sol ou dans des lieux sensibles (écoles, salles de sports...).

La mobilisation commence à payer par la mise en place de pièges et par votre vigilance.

13 nids ont été déclarés en 2021 contre 15 l'an passé et les 10 pièges mis en place par la Communauté et la commune chez des habitants ont permis de détruire de nombreuses reines.

Pour mémoire les Reines hivernent dans les talus l'hiver. Au Printemps, elles font des Nids primaires de petites tailles sous abri où elles pondent et ensuite se déplacent avec l'essai dans les arbres fin aout.



École Georges Brassens

Opération Récup' journaux APE :

Samedi 4 décembre de 11h à 12h

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.



ECOLE GEORGES BRASSENS

MARCHÉ DE NOËL PLACE DE LA MAIRIE

VENEZ EQUIPÉS DE VOTRE BONNET
COLORER NOTRE MARCHÉ

NOTRE CRÉPIÈRE ADORÉE SERA PRÉSENT!!! (LA PETITE CRÊPE)
VENTE DE SAPINS, GÂTEAUX, DÉCO
MUSIQUE DE NOËL, SURPRISE DES ENFANTS, ET?
DISTRIBUTION DE BONBONS PAR NOTRE INVITÉ SURPRISE

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
10H-13H

COMMANDEZ VOTRE SAPIN IL N'EST PAS TROP TARD
APE.ECOLE.G.BRASSENS.LFL@GMAIL.COM
OU 06144644337

École Sainte Anne

Après 2 ans d'absence, le kig ha farz de l'école Sainte Anne a eu lieu ce dimanche à la salle polyvalente.

Cet évènement, uniquement servi sous forme de parts à emporter cette année, a récolté un franc succès avec un peu plus de 350 parts vendues et près de 200 gâteaux, provenant eux de la boulangerie Le Darz, à Landerneau. L'équipe de cuisiniers et cuisinières, avec à sa tête Marie-Claire Scléar, et également Hélène Kérézéon, n'ont pas démerité et ont permis la réalisation de ce repas.

Cette opération a permis de récolter des fonds pour les sorties et activités des enfants de l'école. Alors merci à tous d'avoir joué le jeu de cette version à emporter, merci aux Forestois, aux parents, bénévoles, mais aussi aux producteurs locaux et à toutes les personnes ayant permis cette opération !



De nombreux parents à l'épluchage des légumes !

Foyer des jeunes

Ouverture du foyer

En période scolaire : le mercredi
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Pendant les vacances : LMMJV 13h30 - 17h30

Fabienne et Christine accueillent les enfants et sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

12 Places

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

Voici quelques activités réalisées par les enfants du foyer des jeunes : bricolages d'automne, cookies, promenade en forêt, parcours de billes, jeu de cabanes, préparation d'halloween, visite guidée de l'exposition Françoise Petrovitch à Landerneau.



Merci aux donateurs inconnus pour les différentes boîtes devant la porte du foyer !

Nous attendons vos parapluies pour réaliser un toit de parapluies devant le foyer d'ici les beaux jours.

Merci de votre participation !



Accueil de loisirs

Inscriptions ouvertes jusqu'au 10 décembre pour les vacances de Noël en suivant le lien ci-dessous :

<https://docs.google.com/.../1FAIpQLSeElk--14.../closedform>

VACANCES DE NOËL
20 - 31 décembre

ALSH
SAINT-DIVY
LA FOREST-LANDERNEAU

Cuisine
Nous vous invitons à un goûter de Noël de 16h30 à 18h le 22 décembre

Peinture sur vitre
Décoration
Bricolage
Cartes de vœux
Goûter de Noël 22 décembre
Grand jeu

Inscription du 20 novembre au 10 décembre

Attention nous fermons à 17h le 24 et le 31 décembre

epal ASSOCIATION FAMILIALES Saint-Divy

Arrête ton Char

Nouvel appel à ceux d'entre vous qui s'étaient inscrits pour défiler autour du char "Coco" des communes de La Forest Landerneau et Saint Divy le dimanche 3 avril prochain et qui ne se seraient pas encore manifestés suite au mail de relance que nous vous avons adressé ces derniers jours.

Nous vous demandons donc de bien vouloir, svp, nous confirmer votre participation au carnaval, avec les noms et prénoms des participants, ainsi que la taille de vêtements à porter au carnaval prochain : 2 ans ont passé, au minimum les enfants ont grandi, certains adultes ont peut-être aussi changé de taille...

Si vous étiez inscrits, mais que vous ne participez plus, merci également de nous prévenir.

Merci d'avance pour votre retour, beaucoup de costumes sont déjà prêts, nous espérons pouvoir organiser une soirée essayage de costumes rapidement.



Contactez-nous vite: arretetonchar.lflsd@gmail.com

Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouverte à tous. Pour les sorties rendez-vous "parking de l'église" à 13 h. 30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.



Renseignements auprès de Daniel LARVOR : 02 98 20 31 51 ; ou

Gisèle HALLEGOUET : 02 98 20 25 95.

Randonnées pédestres ouvertes à tous. Pour les sorties rendez-vous "parking de l'église" à 13 h. 30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de Daniel LARVOR : 02 98 20 31 51 ; ou Gisèle HALLEGOUET : 02 98 20 25 95. 06 décembre : Plouneventer (chapelle de Iocmelar) ; 13 décembre : pencran ; 20 décembre ; 3 janvier : saint-divy ; 10 janvier : le leck.

Renseignements : Christine MORVAN : 02 98 20 22 07.
Une marche de 4-5 km les 3 premiers lundis du mois.
Renseignements : Jean-Yves MORVAN : 02 98 20 22 07.

Le foyer Kerjean est ouvert tous les mardis et jeudis de 13 h. 30 à 18 h. en suivant les consignes décidées par le gouvernement.

JGF Section football

- Le 5 février soirée chandeleur (salle polyvalente).
- Le 19 mars Challenge des poucets (salle omnisports).
- Mois de juin opération ferraille

Amical Laïque

Pour entamer la saison 2021 2022, la chorale Méléméodie s'est retrouvée pour un week-end de travail intensif, au centre "Ti menez are", lieu spacieux ouvert sur une nature préservée au cœur des monts d'Arrée. Ce week-end studieux a été l'occasion de découvrir de nouveaux chants que nous proposerons aux auditeurs de nos futurs concerts.



La Forest à petites foulées

L'assemblée générale de l'association La Forest à petites foulées s'est tenue le 19 novembre en présence d'une quarantaine d'adhérents coureurs et marcheurs.

Le bilan de l'année écoulée a mis en avant la présence de plusieurs coureurs sur différentes courses (marathon de Paris et Deauville, half marathon des sables de Fuerteventura et autres courses locales) et l'organisation du premier trail forestois en septembre qui a permis de remettre un chèque de 340 € à l'association « A chacun son Everest ».

Pour la saison engagée, les projets se poursuivent avec le démarrage d'une activité de marche nordique depuis la rentrée le vendredi soir et le dimanche matin et la seconde édition du trail prévue le 18 septembre 2022.

Pour les personnes intéressées par la marche ou la course à pied, n'hésitez pas à venir tester une sortie avec nous, vous êtes les bienvenus.



Week-end des Arts Forestois

Plus de 450 visiteurs sont venus apprécier les œuvres des 42 artistes qui exposaient les 27 et 28 novembre à la salle polyvalente.

L'invité d'honneur, Nicolas Tréanton a fait découvrir ses toiles des magnifiques paysages de Meneham, Brignogan...

Les enfants des deux écoles de la commune ont pu profiter de l'exposition en avant-première vendredi.

Lors du vernissage, le jury a décerné 3 prix aux artistes suivants :

- 1 ~ Jean-Noël Maguet
- 2 ~ Anne-Marie Lorand
- 3 ~ Brigitte Simon

Dimanche, le Prix du public a été remporté par le très talentueux dessinateur Tom Biannic.

Bravo à tous les participants !

Une très belle édition, merci aux organisateurs et artistes qui font vivre notre Week-end des Arts Forestois !

En photo ci-contre : Tom Biannic – Les écoliers en visite. Nicolas Treanton, Brigitte Simon, Anne-Marie Lorand, Jean-Pierre Lemerancier organisateur.



Annonces

Les Petites graines

Le camion sera présent tous les **lundis de 17h à 19h**.

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.

Commandes au : 06 17 32 36 15 (pour vérifier notre présence). (**Absent pour raison de santé**)

Café de la gare

Dimanche 5 décembre

Rougail boucané (ou plat végétarien)
par « Tatie dans tous ses états »

Dimanche 12 décembre

Repas crêpes
par la crêperie ambulante Rock ha Billig

Dimanche 19 décembre

Burgers, frites, tacos
avec le food-truck « Ze Guppy's food »

Dimanche 26 décembre

Apéro – Huîtres
A partir de 11h30, huîtres (de Kersanton, Loperhet) sur place ou à emporter

Le café sera fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Particulier recherche une maison meublée à louer sur la Forest-Landerneau ou ses alentours de mars 2022 à septembre 2022. Nous sommes joignables au 0670518602. Nathalie PAUGAM et Arnaud GUILLEMIN.

La Mam – La Forest des Diablotins

Comme l'année précédente, La Mam La Forest des Diablotins vend des kiwis bio du jardin à 1 euros les 5. N'hésitez pas à nous contacter !

Sabine 06 12 09 38 40

Nathalie 06 50 79 57 44

Merci de votre soutien.



ALSH La Forest-Landerneau – St Divy

Gaëlle Lannou chargée de l'entretien de l'accueil de loisirs vient de déménager et nous quitte fin décembre.

Nous sommes donc à la recherche de quelqu'un pour la remplacer début janvier.

Ménage de la garderie, maison des Bruyères et de la salle de sieste à l'école tous les mercredis et du lundi au vendredi en période de vacances scolaires.

Soit 3h de travail le mercredi en période scolaire et 11h en période de vacances.

ALSH Saint-Divy / La Forest-Landerneau
07 69 84 43 06

<https://saint-Divy.wixsite.com/alsh-SDLF>

<https://www.facebook.com/ALSHSDFL>

Dématérialisation des actes d'urbanisme

Mon guichet Urbanisme en un clic !

Dès le 1^{er} janvier 2022

Dans le cadre de la dématérialisation des actes d'urbanisme, effective partout en France le 1^{er} janvier prochain, les communes du Pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven Côte des Légendes, fortes de leur service intercommunal commun d'instruction de droit des sols, sont en ordre de marche. Un guichet numérique unique, *Mon guichet Urb@nisme en un clic !* sera bientôt accessible depuis le site internet de la commune du projet ou depuis ceux des deux communautés de communes.

Modernisation des services publics

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes ont l'obligation légale d'être en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme pourront bientôt être déposés sur une plateforme numérique en quelques clics ! Une évolution majeure qui répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Un guichet unique via les sites internet des communes et intercommunalités

Ce guichet numérique unique sera l'outil d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme qui permettra de déposer les demandes d'urbanisme en ligne, directement depuis le site internet de la commune du projet ou depuis celui de la Communauté des Communes du Pays de Landerneau-Daoulas. Vous pourrez également suivre l'examen de votre demande.

Cette vaste opération de dématérialisation simplifiera les démarches et améliorera le traitement des demandes par les services des collectivités (guichet unique, centres instructeurs, services consultables) pour plus de réactivité, de simplicité et de souplesse. Elle permettra de rendre accessible ce service public sept jours sur sept et de faire gagner du temps dans les démarches. Une démarche qui a aussi le mérite d'être plus respectueuse de l'environnement.

Plus besoin d'imprimer ses demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de se déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant sa demande de permis de construire en ligne, on fait des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

La dématérialisation sera la solution à privilégier, mais il sera toujours possible de déposer ses demandes d'urbanisme au format papier en mairie.

L'ouverture de ce *Mon guichet Urb@nisme en un clic !* aura lieu le 1^{er} janvier 2022 et pas avant.

Les services de la commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !